



# RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2020

## 1. Quelques réflexions :

➤ L'année 2020, dominée par l'épidémie Covid, a plongé beaucoup de familles et beaucoup de travailleurs dans la pauvreté et la précarité. Les contacts sociaux ont été rares voire impossibles, chacun devant garder la distance par rapport à l'autre. Cette perte de liens sociaux et de proximité aura vraisemblablement des conséquences dont on ne connaît pas encore toute l'importance aujourd'hui surtout dans les institutions.

➤ Dans nos prisons, des mesures ont été appliquées. Des personnes détenues ont pu être libérées anticipativement sous certaines conditions durant la première vague de l'épidémie. Mais, après l'installation du gouvernement et durant la deuxième vague, les permissions de sortie et les congés pénitentiaires ont été suspendus avec comme corollaire l'augmentation du nombre de personnes détenues.

Malgré le souci de certains magistrats d'éviter tant que faire se peut le carcéral, la surpopulation s'est à nouveau installée. Pourtant, la diminution des détentions n'avait pas augmenté le pourcentage de la délinquance. Aujourd'hui encore, la suspension des PS et des CP a une incidence sur les perspectives de réinsertion et de libération. La surpopulation devient aussi plus élevée en maisons pour peines.

Nous ne pouvons qu'espérer qu'une évaluation objective sera faite et mettra en évidence, tant pour l'opinion publique que pour les magistrats et les politiques, que l'enfermement n'est pas la seule peine à prononcer. Punir, oui, mais en

faisant preuve d'imagination pour éviter la perte des liens familiaux, la perte d'emploi, la désocialisation, et surtout diminuer le risque de récidive... Il pourrait souvent être recouru à des peines alternatives. La peine de prison, comme nous l'avons souvent exprimé, ne devrait devenir que la peine ultime.

Si ce sacré virus contribuait à mener cette analyse pour 2021 en milieu carcéral, nous aurions franchi un grand pas vers une meilleure prise en charge de ceux qui franchissent la ligne rouge !

D'autres innovations, dont les visites virtuelles pour les détenus étrangers ou dont la famille a des difficultés de déplacement, peuvent être retenues dans les bonnes pratiques de l'année écoulée.

➤ Pour notre Association, 2020 devait être une année faste.

Les plus anciens d'entre nous se souviennent que c'est le 26 avril 2010 (M.B 31/05/2010), que nous avons déposé nos statuts de création d'une ASBL regroupant les visiteurs de détenus de Wallonie et de Bruxelles intéressés par des activités et réflexions communes.

Nous avons imaginé fêter avec éclat cette première décennie. Malheureusement, les circonstances en ont décidé autrement.

Quoi qu'il en soit, dès que possible, nous nous rencontrerons pour célébrer cet anniversaire. Pour cette organisation, toutes vos suggestions seront les bienvenues.

Dépassons les difficultés du passé et tournons-nous vers l'avenir !

## **2. Membres du Conseil d'administration en 2020**

En 2019, notre CA s'est agrandi et compte actuellement 12 membres :

- d'ANSEMBOURG Hubert - Sint-Annastraat, 95 A - 3090 Overijse
- BATTARD Pierre - Rue d'en Bas, 4 - 7322 Ville-Pommeroeul
- DI VINCENZO Stella - Rue de la Croix de Pierre, 54 -1060 Bruxelles.
- FIRKET Jean-Paul - Avenue des Lauriers, 40 - 4053 Embourg
- GROSJEAN Alain - Rue Jules Destrée, 40 - 4680 Oupeye
- HERMAN Willy - Rue de Liège 29 - 4450 Juprelle
- KRETELS Anne - 176 rue Louis Demeuse - 4040 Herstal

- LOTTIN Hervé - rue de Frameries, 139 - 7033 Cuesmes
- PIRARD Edith - L'olivier, avenue des Statuaires, 46 -1180 Bruxelles
- POURVEUR Solange - avenue de Ningloheid, 139 B - 4802 Heusy
- RIGUEL Sabine - Allée des Aubépines 7 - 7030 St-Symphorien
- SEPULCHRE Florence - rue du Presbytère, 11- 1350 Foix-les-Caves

### 3. La journée annuelle de partage :

Chaque année notre Association organise une journée de réflexion/formation en octobre. Mais la pandémie a déjoué nos plans. Nous espérions un assouplissement des mesures après la première vague de l'épidémie, mais fin juillet, un renforcement des mesures a été décidé avant un léger déconfinement.

Un nouveau gouvernement de plein exercice en octobre a renforcé les mesures avant l'arrivée d'une deuxième vague début novembre.

Il est évidemment regrettable que la situation sanitaire en 2020 ne nous ait pas permis de nous réunir, mais les restrictions prévues par nos dirigeants étaient contraignantes.

### 4. Les journées Nationales de la prison (JNP) :

Avec pour thème « **Infiniment confiné.e.s** », cette 7<sup>ème</sup> édition a été organisée du 20 novembre au 6 décembre.

L'expérience de confinement vécue par la population à l'extérieur a servi de point d'accroche pour sensibiliser aux conditions de détention et questionner le sens de l'enfermement. Des capsules vidéo, une balade de sensibilisation intitulée **Prison Walk**, notamment à Bruxelles et à Namur, permettait d'être symboliquement en lien avec les personnes détenues. Etc.

Les visiteurs de l'Association ont été invités à participer aux activités des JNP conférences, rencontres, ateliers, ... dans leur région respective.

Une deuxième édition du concours d'écriture "Libre d'écrire" a été organisée par la CAAP (Concertation des Associations Actives en Prison). Elle a été lancée dans toutes les prisons de Wallonie et de Bruxelles sur le thème : « Et si .... » ; Nouvelles, récits de vie, contes, poèmes, slams ... Réalité ou fiction ... étaient acceptés.

Les bulletins de participation au concours pour cette 2ème édition ont été distribués par certains visiteurs qui ont encouragé les détenus à participer à cet exercice d'écriture qui se terminait (après prolongation) le 5 février 2021.

## **5. Rencontres et contacts en Belgique**

Bien que moins nombreux, à cause des conditions sanitaires, notre Association a reçu des demandes de rencontre et d'information.

Quelques exemples :

- \* Le 31 janvier à 20 h , Stella participe comme représentante des visiteurs de prison à une rencontre échange au centre Alameda.
- \* Échange avec une journaliste de la RTBF, le 13 février sur le désengagement des détenus suspectés de radicalisation ou reconnus radicalisés.
- \* Le 14 février, J. Sevrin de la ligue des familles interroge l'Association concernant le fonctionnement des visites des familles et des enfants de personnes détenues.
- \* Le 9 mars, rencontre avec une criminologue de l'UCL. Cette criminologue est étudiante en dernière année d'un Master en Ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits organisé en co-diplomation avec la Haute École de la Province de Liège et l'Université de Liège. Elle cherchait un moyen et pensait que nous pouvions être un lien pour rencontrer certaines personnes travaillant en prison. Son mémoire envisageait le travail des aumôniers/conseillers, des visiteurs et la manière dont ceux-ci s'inscrivent dans la régulation des tensions en milieu carcéral. Elle souhaitait dès lors réaliser plusieurs entretiens avec ces personnes "ressources" afin de récolter des données qualitatives qui pourraient servir de base à son travail. Nous l'avons aidée dans ses recherches et répondu à ses questions dans le cadre de la prison de Lantin. Finalement, elle a pu rencontrer toutes les personnes souhaitées.
- \* Le 19 mars, contacts et échanges très intéressants avec Ambre Ciselet, journaliste réalisatrice de documentaires audio. Son objectif est de remettre en question notre système carcéral, de montrer qu'il y a des alternatives à la prison et surtout d'imaginer, avec les justiciables, comment on pourrait construire une sanction plus juste, plus inclusive et aussi plus constructive que la prison.
- \* Le 21 mars, lors d'une des mobilisations solidaires face à la crise épidémique du Coronavirus, le Genepi Belgique a rédigé une carte blanche visant à attirer

l'attention du public et des politiques sur la situation en prison. L'AVFPB a souhaité être parmi les premiers signataires.

\* L'AVFPB est interpellée le 14 avril par une journaliste de « Vers l'Avenir » qui souhaite échanger avec des visiteurs afin d'avoir des témoignages tant de visiteurs que de détenus sur le vécu durant la période Covid en prison. Geneviève accepte de répondre à cette demande car, comme d'autres, elle n'est pas restée inactive durant le confinement. Elle a favorisé les échanges épistolaires et téléphoniques avec plusieurs détenus.

\* D'avril à novembre, plusieurs étudiants dans le cadre de leur TFE ont contacté l'Association pour des questions concernant la détention et les prisons.

\* Le 22 décembre, Vers l'avenir/Le jour interviewe la Présidente sur le thème : « Noël en prison ? La double peine ». La journaliste souhaitait aussi enrichir son article sur le rôle du visiteur de prison et les journées de formation et réflexion organisées par l'AVFPB. Mais, malheureusement, elle n'a pas exploité toutes les informations reçues, l'article ne pouvant dépasser une page !

\* Tout au long de l'année, une vingtaine de candidats visiteurs se sont manifestés par mail, nous demandant des précisions sur la mission des visiteurs et les organismes à contacter pour différentes prisons (principalement à Bruxelles) : nous les avons renseignés et aiguillés vers les SAD concernés.

## **6. Le groupe Europe**

Comme vous le savez certainement, le Groupe Europe regroupe des associations européennes de visiteurs dont l'objectif principal est de promouvoir et d'organiser l'engagement citoyen bénévole auprès des personnes sous main de justice.

Aujourd'hui, le groupe comprend l'ANVP (France), l'AVFPB (Belgique), l'ALVP (Luxembourg), le BONJO (Pays-Bas), le KGV (Düsseldorf) et l'UFRAMA (France).

Depuis plus de dix ans, cette adhésion nous permet d'échanger, de réfléchir et d'obtenir des informations concernant d'autres pays sur le fonctionnement de la justice, la formation des visiteurs, l'organisation des visites en prison, ... et l'application des réglementations européennes.

\* Le groupe Europe, organisé au sein du Forum (D), programme des rencontres et des colloques chaque année.

➤ Le dernier colloque auquel nous avons participé du 9 au 11 janvier 2020 s'est tenu à Düsseldorf. Comme toujours nous avons entendu des experts mais aussi des « gens de terrain » développer le thème choisi : « *Les enfants de personnes sous main de justice* ».

Nous avons eu l'opportunité de visiter les établissements pénitentiaires de Willich I (pour hommes) et Willich II (pour femmes), et de prendre connaissance sur le terrain des efforts déployés pour renforcer les liens familiaux en milieu pénitentiaire.

Ce colloque clôturait le projet initié par Anne-Marie Klopp et soutenu par le groupe Europe « *Papa, maman derrière les barreaux, comment je peux faire pour m'y retrouver ?* » (si vous le souhaitez, consulter le site du Forum européen : [www.europaforum-kriminalpolitik.org](http://www.europaforum-kriminalpolitik.org).)

N.B. le prochain colloque, prévu à Saxerriet du 22 au 24 avril 2021, a dû être reporté à une date ultérieure. Le thème sera : « *La justice pénale et les personnes présentant des troubles psychiques : entre punition et traitement* ». Des experts de différents pays connaissant le milieu pénitentiaire parleront de la gestion au quotidien de personnes présentant des troubles psychiques.

\* Le 1<sup>er</sup> février 2020, l'AVFPB a officiellement obtenu, en sa qualité de membre du Groupe Europe, le statut participatif à la Conférence des ONG Internationales auprès du Conseil de l'Europe.

## **7. En préparation :**

La prochaine journée de partage sera programmée en octobre 2021. Espérons toutefois que la situation sanitaire n'entravera pas notre projet.

Pour l'AVFPB,

Solange Pourveur